

Déclaration liminaire CTPM du 20 novembre 2019

Madame la Présidente,

Les personnels de la DGCCRF sont en attente de l'arbitrage sur la sécurité sanitaire des aliments, déterminant pour l'avenir professionnel de nombre de collègues. La perte de missions et des effectifs correspondants porterait un coup fatal à cette administration de la DGCCRF que nous, personnels et syndicalistes CCRF, défendons.

SOLIDAIRES CCRF & SCL demande donc à connaître, précisément, les différents schémas proposés par le rapport de la mission inter-inspections, ainsi que celui défendu par Bercy, mais surtout celui validé après arbitrage. La position de SOLIDAIRES n'a pas changé, et nous rappelons notre revendication de maintenir et renforcer un contrôle de premier niveau, neutre et indépendant, de la sécurité sanitaire des aliments, avec la prise en compte des aspects économiques du sujet. Quand un professionnel ne remplit pas ses obligations, c'est pour s'enrichir qu'il fraude. De plus, quand un fraudeur a l'opportunité de choisir l'organisme de contrôle qu'il rémunère, bien des choses sont possibles.

Nous notons sur le sujet du rapport de la mission inter-inspections que la seule présentation orale qui va être faite ce jour intervient plusieurs semaines après la présentation aux chefs de pôle C, et quinze jours après celle en groupe de travail du Service commun des laboratoires. Ceci donne une idée, pour notre administration, de ce que d'aucuns appellent « dialogue social ».

D'autres bouleversements structurels malmènent les services et les agents actuellement, entre mutualisations/fusions de service, création des Secrétariats généraux communs (SGC), sans compter les préfigurations liées aux créations des DDICSTEPP (Direction Départementale de l'Insertion, de la Cohésion Sociale du Travail de l'Emploi et de la Protection des Populations) et celles des DIRECCTE avec les DRDJSCS (Direction Régionale et Départementale Jeunesse, Sports et Cohésion Sociale). Dans les 2 cas, les réformes se font au cas par cas, sans schéma d'ensemble, dans la précipitation selon les bons vouloirs des directions et des préfets locaux. Loin de l'intérêt du service, loin de la défense des droits des agents, loin d'un dialogue social digne de ce nom.

Comment croire qu'il n'y aura pas de mobilités forcées dues aux SGC, qu'aucune direction ne mettra la pression sur les personnels concernés pour les faire partir, alors qu'entre autres aucun plan de formation devant permettre une adaptation de ces collègues aux missions d'enquête n'est tout simplement proposé ?

Comment croire qu'aucune implantation ne sera fermée à court ou moyen terme et qu'il sera possible de garantir une couverture de contrôle suffisante, dans des conditions de sécurités satisfaisantes, sur des territoires de plus en plus vastes, avec des effectifs de plus en plus anémiés ?

Dans ce contexte, le bilan social 2018 dresse un instantané des agentes et agents de la DGCCRF. Sans surprise, il révèle donc une baisse continue des effectifs, conséquence quasi exclusive de la baisse des agents de catégorie B. Y a-t-il extinction de corps des contrôleurs en vue ? Quelles perspectives de carrières seront offertes aux B et aux C, alors que le plan ministériel de qualification « est en mode diète » et qu'il n'y aura pas de recrutement de contrôleurs en 2020 ?

Mais le bilan social montre également qu'en matière de conditions de travail, de nombreux signaux passent au rouge. Il y est relevé une augmentation du nombre de congés ordinaires de maladie, du nombre d'accidents de la route (sans attendre la réforme de l'OTE

(Organisation Territoriale de l'Etat) qui va envoyer de plus en plus d'agents sur les routes !), ou le nombre de visites du médecin de prévention pour burn-out qui a doublé en 2018, tandis que le nombre de visites pour troubles du sommeil, addictions ou syndrome dépressif a été multiplié par trois ! Qu'attend le Ministre porté disparu et qu'attendez-vous pour prendre en compte tous ces paramètres significatifs d'une DGCCRF moribonde ?

Toutes ces réformes, leurs conséquences effectives ou attendues sur les personnels, leur vie familiale, sociale ou professionnelle, pèsent sur l'ambiance dans les services, SOLIDAIRES n'a cessé de le marteler. Il est indispensable et urgent de garantir le droit des agentes et agents à exercer leurs missions actuelles avec les effectifs, l'organisation et les conditions de travail auxquelles ils et elles ont droit. Il en va de même pour le SCL, indispensable à l'exercice de nos missions et pour lequel son directeur a annoncé la suppression à minima d'un laboratoire d'ici 3 ans. Cette (ces) fermeture(s) s'inscrit (s'inscrivent) dans un plan plus général de restriction budgétaire et de potentielles externalisations de missions.

Les discours tenus par l'administration sur la formation initiale sont à ce titre éloquent. En effet, l'administration, qui se préoccupe de l'attractivité du concours, voudrait appliquer un vernis de façade en revoyant le socle de formation en fonction des attentes des hiérarchies, sans se préoccuper des conditions de vie au travail des stagiaires.

Enfin nous n'avons pas toujours reçu de réponse à nos courriers sur la prime OIV 2019 (23 août) et le guide de déontologie (26 septembre) alors que vous imposez des délais de réponse aux agents dans les services.

Les personnels de la DGCCRF ne sont pas des pions, voués à subir des décisions les dépassant. SOLIDAIRES en voit la preuve dans l'augmentation spectaculaire des journées de grève à la CCRF en 2018 traduisant non seulement la défense des droits des fonctionnaires mais aussi la situation déplorable vécue par les agents dans les services. Et pour enrayer la logique néolibérale du moins d'État, moins de contrôles, moins de fonctionnaires, moins de solidarités, SOLIDAIRES appelle les agentes et agents à se mobiliser massivement dès le 5 décembre prochain tant sur le sujet des retraites que pour un changement de société !